domestiques et peut contribuer à l'augmentation de leur fourrage.

Il est d'autres haies qu'on nomme *haies fruitières*, à cause de la nature des arbres qui les composent, et qui sont susceptibles de donner un produit par leurs fleurs ou leurs fruits; ce sont principalement, plusieurs espèces de *Pommiers*, de *Poiriers*, d'*Alisiers* ou *Cormiers* (*Cratægus*), le *Sorbier* (*Sorbus avium*), l'*Épine-vinette* (*Berberis vulgaris*), le *Noisetier* (*Corylus avellana*), le *Néflier* (*Mespilus germanica*), le *Cognassier* (*Pyrus cydonia*), le *Framboisier* (*Rubus idæus*), plusieurs espèces de Rosiers (*Rosa*), les *Groseilliers à grappes* et à *maquereau* (*Ribes rubrum* et *uva crispa*), le *Prunier de mirabelle*, le *Pommier d'apis*, les *Mûriers*, la *Vigne*, et, dans le Midi, le *Figuier*, l'*Olivier*, etc. On reviendra sur les haies fruitières et fourragères dans les articles qui traitent des *fourrages* et des *vergers agrestes*, et nous y renvoyons.

Il arrive assez souvent que pour rendre les haies plus productives, on y place, de distance en distance, des baliveaux ou arbres fruitiers et forestiers (*fig.* 514). Sans proscrire

Fig. 514.



cet usage, qui peut quelquefois accroître sans dommage les produits à obtenir en fruits ou en bois, d'autant plus qu'on a cru observer que ces arbres étaient presque toujours très-productifs, nous ferons remarquer qu'ils font souvent périr les individus de la haie placés très-près d'eux, ou en éprouvent eux-mêmes un dommage qui leur nuit beaucoup.

On conçoit qu'il est fort difficile de fixer la dépense de la formation des haies, laquelle varie à l'infini, non seulement en raison des localités, du prix de la main-d'œuvre, de celui du plant, mais encore d'après les soins qu'on apporte à l'établissement de la clôture et le genre qu'on adopte. Nous citons comme exemple la récapitulation suivante de la dépense de formation d'une haie en Ecosse, lorsqu'on ne néglige rien pour sa perfection, et d'après plusieurs Mémoires couronnés, en 1834, par la Société de la haute-Ecosse : ce relevé offrira en même temps le tableau de tous les travaux à exécuter ;

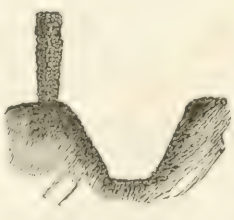
	fr.	c.
Tranchée de 300 pieds de longueur sur 4 pieds de large et 1 pied 1/2 de profondeur.	3	50
Fossé de 3 pieds 1/2 d'ouverture, 1 pied 1/2 de profondeur et 1 pied 1/2 de largeur au fond.	10	»
1 charge 1/2 d'engrais, à 3 fr. la charge.	4	50
1000 plants, si l'on fait la haie double, en les plaçant à 7 pouces de distance; 800 placés de 4 à 5 pouces, si la haie est simple, environ. . . .	25	»
A reporter.	43	»
Report. . .	43	»
Dressage au cordeau, plantation, etc.	5	»
Houage et sarclage pendant les deux premières années.	3	»
Taille de la 3e année. . » 50		
Une charge d'engrais. . 3 »	6	75
Nettoyage et herbage. . 1 50		
Relevage du fossé. . . 1 75		
Taille de la 4e année. . » 60		
Nettoyage. 1 50	2	10
Taille de la 5e année. . . » 60		
Relevage du fossé et culture de la haie. 1 75	2	35
Dépense totale d'une double haie de 300 mètres de longueur, laquelle sera suffisamment défensive au bout de 5 années.	62	20

Les *palissades*, *clôtures* ou *haies d'agrément* sont celles qui n'ont pas pour objet la défense du terrain qu'elles enclosent, mais dont le feuillage, les fruits et les fleurs offrent un aspect plus ou moins agréable, et qui sont particulièrement placées dans les jardins pour y former des abris, ou y établir diverses divisions utiles ou agréables; nous ne devons pas nous en occuper ici.

II. *Clôtures en haies vives, avec fossé planté ou muraille.*

Fossés plantés. — L'une des meilleures clôtures de défense, ce sont les *fossés plantés*; quelquefois ces plantations consistent en une haie de bois épineux, placée sur le bord du fossé du côté de l'enclos (*fig.* 515); quelquefois on donne au glacis et à la berge, du côté des terres à défendre, une inclinaison de 40 à 45 degrés; tandis que le côté opposé reste à peu près vertical (*fig.* 516); on plante

Fig. 515. Fig. 516.



à partir du fond du fossé, plusieurs lignes de bois épineux, sur une largeur de 1 mètre 32 centim. (4 pieds) : on donne même à cette plantation jusqu'à 2 mètres (6 pieds) de largeur (*fig.* 517) : alors le cultivateur exploite cette haie par moitié tous les six ans, de manière qu'il reste toujours une portion de haie suffisante pour défendre l'enclos. Souvent on place au milieu d'un glacis du fossé, et quelquefois des deux (*fig.* 518), une haie tondue des côtés et par le haut; on place encore une haie au milieu du fossé (*fig.* 519).

Fig. 517.

